



Assemblée Générale 2025 - Procès-verbal

Date : vendredi 12 mars 2024 dès 20h00

Lieu : Hôtel de Chailly – Chailly-sur-Montreux

Présents : (30)

Visio : (---)

Excusés : (25)

Ordre du jour.

- 1) Approbation du procès-verbal de l'AG 2024.
- 2) Rapports :
 - a) du Président (administration générale).
 - b) du Caissier.
 - c) de la Commission de vérification des comptes.
 - d) des tirs sportifs et des tirs militaires.
- 3) Approbation des rapports.
- 4) Fixation de la cotisation pour 2026.
- 5) Election du Président et des membres du Comité.
- 6) Nomination de la vérification de comptes.
- 7) Proclamation des membres d'honneur/vétéran
- 8) Communication du comité.
- 9) Distribution des Challenges.
- 10) Divers et propositions individuelles.

Bienvenue

- Ouverture de la 103^{ème} Assemblée générale à 20h10.
- Le président prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres de la société
- Il salue également la présence des autorités Olivier GFELLER, syndic de Montreux.
- Il relève la présence Président d'Honneur des membres d'Honneur :
- Michel TALON - Michel LIAUDAT, Michel BLUM, Jean FRANCEY, François CARDINAUX.
- Les membres excusés sont nommés individuellement.



1. Approbation du PV de l'AG 2024

- En préambule, le président soumet l'ordre du jour qui a été communiqué à l'Assemblée.
- Il n'y a aucune remarque il sera dès lors suivi durant la présente assemblée.
- Le PV de la dernière AG a été mis en ligne sur le site de la société. Il pouvait également être demandé en version écrite et était disponible en début d'Assemblée.
- Comme annoncé lors de la dernière AG il ne sera procédé à sa lecture.
- Le Président demande si l'assemblée a des questions ou des remarques au sujet du PV de l'AG 2024.
- Aucune question n'est soulevée par l'Assemblée. Le PV est soumis au vote.

Résultat du vote :

- Accepté : A l'unanimité.

2. Rapports

a) Président

- Durant la saison écoulée 4 membres sont décédés il s'agit d'André BONJOUR, de George YAGGI, Roger AUBORD et de Raymond MELAN sont décédés, afin d'honorer leurs mémoires je
- Votre comité s'est réuni trois fois durant la saison le reste étant réglé au fur et à mesure de nos rencontres au stand ou par moyens électroniques.
- Le bilan sportif vous sera communiqué ultérieurement par Laurent mais les remarques suivantes peuvent être faites :
- Participation en société au tir cantonal/JU au stand de Bure avec une arrivée sous des trombes d'eau et une journée plus que fraîche pour la saison.
- Une petite délégation a participé au tir cantonal/GR à Grono juste en dessus de Bellinzone.
- Plusieurs membres ont participé à divers tirs du groupe B dans le canton j'espère que chacun des participants y aura trouvé son compte et que les déceptions liées au manque de points pour réussir son tir se sont estompées et que c'est le souvenir d'un bon moment passé entre amis qui reste.
- La participation au tir du 100+3 est stable par rapport à l'année précédente mais s'affaibli pour les tireuses et tireurs externe.
- Le tir de clôture lui a vu à nouveau une participation moyenne et le comité encourage plus que jamais à y participer.
- Le dimanche 23 février s'est déroulé l'assemblée des délégués de l'AVTS à Bex. Cinq membres ont représenté notre société et les maîtrises en campagnes suivantes ont été distribuées durant cette journée soit, 6^{ème} maîtrise, soit 50 ans de tir au minimum, pour Michel LIAUDAT et 1^{ère} maîtrise : Igor RINALDI. Comme le veut la coutume elles furent bien arrosées.
- Un grand merci aux membres qui donnent régulièrement un coup de main afin de décharger votre comité lors des différents tirs.
- Chacun est encouragé à en faire de même, car c'est aussi les petites mains qui font vivre notre société.



- Un grand merci aux membres du comité pour leur engagement sans faille et sans qui un président ne pourrait rien faire.

b) Caissier

- Il s'agit du premier rapport dans cette nouvelle fonction
- Remerciements à Laurent CROSET qui a remis la caisse début avril. Merci pour son soutien durant ce premier exercice comptable. En espérant pouvoir encore profiter son expérience.
- Le Bilan comptable 2024 est présenté sous une nouvelle forme.
- Résultat d'exploitation 2024 avec un bénéfice de CHF 2'233,13.
- Des montants encaissés et reçus fin 2024 sur le compte 115 pour un total CHF 1'791.00 CHF encaissements pour le Tir Cantonal/FR 2025, (effectif sur le compte en CCP CHF 1'785,12 car déduction commission TWINT) ce montant est à neutraliser pour le résultat final de la Fortune fin 2024 et la présentation de ces comptes.
- S'agissant des RECETTES on peut faire les remarques suivantes :
- Remerciement du caissier et du comité aux membres cotisants et/ou donateurs pour les contributions.
- Nous comptons 23 licenciés et également plusieurs membres qui ont des licences B. Ce qui permet de dire que notre société est active.
- Comme vous le savez nous avez mis en place des QR-codes pour paiement par TWINT, malgré la commission de transaction de 1,3% prise c'est un succès ! Nous allons continuer avec ce mode de paiement pour les tirs de société et pour la Cantine. Un compte TWINT devrait également être ouvert pour les tirs du jeudi afin de faciliter la gestion financière.
- Les tirs de société et les tirs du jeudi (vente de munition) sont aussi positifs avec respectivement CHF 1'671,34 et CHF 1'382.00 d'entrées, un merci spécial à « Roro » pour son engagement à Villeneuve le jeudi pour la vente des munitions. Cette tâche sera reprise par David ZELLER.
- La cantine a très bien marché, merci à tous ! elle dégage un bénéfice net de CHF 2'482.00. C'est un apport non négligeable au niveau de nos finances.
- Un remerciement particulier aux Echarpes Blanches pour votre venue annuelle à notre stand !
- Le tir de clôture interne 2024 s'est soldé par un léger déficit de CHF 414,44. Le comité compte sur tous pour étoffer la participation en 2025.
- Le Tir 100+3 de 2024 a apporté un bénéfice CHF 1405, 71. Ce tir sera reconduit en 2025.
- En termes de DEPENSES :
- Avec un total de CHF 13'269,81 elles sont dans le cadre habituel.
- Le gros poste a été les travaux effectués à la cantine, pour rappel nous avons reçu une budget de CHF 3500.00 de la commune de Montreux.
- Au vu des choses découvertes et d'une mise aux normes nécessaires, nous avons investis un peu plus en électricité ce qui fait que nous avons ainsi dépensé un montant de CHF 1159,95 financé par la caisse de la société.
- La sortie pour le tir cantonal/JU se solde par un très léger déficit de CHF 208.00.
- Il y a une augmentation assez massive des acomptes de la Romande Energie pour l'électricité qui ont passé de CHF 26.00 à CHF 107.00 CHF.
- Les assurances usuelles (Vaudoise, ECA, USS) restent la norme usuelle.
- Le loyer du stand versé à la commune est de CHF 1'900. Ce dernier est inchangé.



- En 2024 il y a un rattrapage pour les coûts du tir en campagne d'une facture de 2023 qui nous est parvenue que début 2024 ce qui augmentent un peu ce poste par rapport aux exercices précédents.
- Les montant perçus et versé au DDPS comportent une entrée de CHF 1324.50 et une facture de CHF 2831,40. Un montant net de CHF 1506,90 reste donc à notre charge.
- Les frais généraux comprennent diverses participations à des assemblées, des achat
- de fournitures dont carte couronnes, ainsi que l'achat des nouveau Badges pour environ 400
- CHF, ceux-ci sont disponibles pour vos vestes de tir, sac etc. et sont en vente au bureau.
- Les frais de tenue du CCP et le transfert du rôle caissier avec l'émission de nouvelles cartes ont un peu augmenté.
- S'agissant des liquidités, l'ensemble des caisses ont été rapatriées sur le CCP pendant la pause hivernale.
- Les chiffres des liquidité, fortune et de l'inventaire sont détaillés par le caissier.
- La fortune globale est de 12'636.46 ????????
- Augmentation de la fortune env. 400 ????????
- Aucune question n'est posée par l'assemblée qui applaudit le caissier pour son travail.
- Le président précise que nouvellement la Commune de Montreux va prendre en charge les facture d'électricité.

c) Commission de vérification des comptes

- Composition de la commission AG 2025 :
 - Bernard COCHARD (rapporteur)
 - Nicolas RAHME (contrôleur)
- Bernard COCHARD communique le rapport annuel de la commission de vérification 2024 à l'AG et recommande que les comptes soient acceptés.
- Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

d) Tirs sportifs

Laurent CROSET prend la parole s'agissant des tirs sportifs.

Un exemplaire du rapport figure en annexe du présent PV.

Les remarques et explications suivantes sont communiquées à l'assemblée :

- Pour bien se mettre dans le bain de la saison, le samedi 2 mars 4 tireurs ont tirés la maîtrise d'hiver de Châble-Croix/VS.
- Le 4 mai, Championnat Vaudois de groupe avec 12 tireurs, 1 groupe, cat.E 31ème/47 GVtx 1 avec 1289 points et cat.E 47ème/74 avec 1252 pts, pas qualifié pour la finale VD.
- Le 22 juin déplacement en section avec au tir cantonal Jurassien à Bure.
- Concours de Section 117ème cat.3 avec 19 tireurs, 87.386 pts de moyenne.
- Concours de groupe Groupe 69ème avec Groupe Veraye en cat.E, 1'849 pts.



- Petites Maîtrises : Patrick BERDOZ 529 pts, Laurent CROSET 514 pts, Alexandre VANZO 513pts.
- Concernant les tirs externes dans le canton (les tirs du groupe B), je ne reviens pas en détails sur les tirs annoncés l'année passée. A part les 3 tirs dans la région (Villeneuve 7 tireurs, Les Evouettes (11 tireurs) et St.Triphon (9 tireurs), nous sommes malheureusement que un ou deux à se déplacer ailleurs dans le canton. Ce n'est pas suffisant, si nous voulons avoir de la participation à notre tir du 100+3.
- Le 18 janvier 2025, tir des Roys et le tir de nuit à Fétigny FR ont vu la participation de 5 tireurs.
- Le 8 mars 2025, 8 tireurs ont participé à la maîtrise d'hiver de Châble-Croix/VS.
- Nos 5 tirs de sociétés ont vu la participation de 23 tireurs.
- Le tir du 100+ 3 a vu la participation de 66 tireurs dont 22 tireurs « internes » de la société.
- Le tir de Clôture a connu une participation de 25 tireurs. Patrick BERDOZ (Roi du tir), Jo LIAUDAT (1er Vice-Roi) et Jérôme CORNAMUSAZ (2ème Vice-Roi) ont été couronnés et récompensés à l'issue de ce tir.
- Et pour terminer, 9 tireurs ont tirés la passe de jubilé du 200ème de la FST. J'ai le plaisir de remettre la distinction aux tireurs suivants :
- Claude VINCENT, Philippe HERZOG, Rodolph REGEZ pour la médaille d'argent et Eric WICHOUD, Jean-Philippe BECK, Laurent CROSET, Maurice STETTLER Michel LIAUDAT, Patricia JAUNIN pour la médaille d'or.
- 6 tireurs obtiennent également la pièce commémorative : Claude Vincent Jean-Philippe Beck, Laurent CROSET, Maurice STETTLER, Michel LIAUDAT, Patricia JAUNIN.
- Merci pour votre attention, je vous souhaite une excellente saison de tir 2025.

e) Tirs militaires

Alexandre VANZO prend la parole s'agissant des tirs militaires :

- 58 Tirs militaires (-28) avec 34 mentions.
- Le nombre des tirs militaires a fortement diminué sans qu'un facteur particulier puisse être mis en évidence, cela après deux années avec des résultats plus qu'encourageants.
- 69 Tirs en campagne (-3) ont été effectués avec 33 mentions.
- Le nombre des tirs en campagne reste stable. La possibilité de tirer le tir en campagne durant l'année a un effet positif sur le nombre de participants.
- Il faut essayer de remonter le nombre de tireurs au tir militaire en 2025. On a vu par le passé que c'était possible, donc il faut continuer sur cette lancée.
- Comme chaque année, je ne peux que vous encourager à faire de la publicité auprès des tireurs astreints pour qu'ils viennent tirer à Glion. Les tireurs astreints permettent par le bas des prestations fédérales de faire des apport également à notre caisse.

3. Approbation des rapports

- Le président demande s'il y a des remarques, des questions ou des précisions à apporter sur les rapports sont soumis au vote de l'AG



- Vu qu'aucune question n'est soulevée il propose que les rapports soient approuvés en bloc par acclamation et que l'Assemblée donne décharge au comité.
- L'assemblée accepte donc l'ensemble de ces rapports et donne décharge au comité.

Résultat du vote :

Acceptés : Par applaudissements.

4. Fixation de cotisation 2026

- Le président prend la parole et précise qu'on reste à une cotisation annuelle de CHF 30.00.
- Les licenciés doivent couvrir les coûts réels (CHF 50.00). Le tarif global de CHF 80.00 ne change pas.
- Les vétérans sont exonérés de la cotisation de base de CHF 30.00. Beaucoup compensent cela via un don.
- Aucune remarque n'est faite dans l'assemblée.
- La fixation de la cotisation 2026 est réputée acceptée par l'Assemblée.

5. Election du Président et des membres du comité

- Le vice-président, Jonathan LIAUDAT prend la parole et précise que le Président Patrick BERDOZ se représente à son poste après 36 ans de comité et 15 ans de présidence.

Résultat du vote :

Elu : Par acclamations.

- L'Assemblée est Laurent CROSET a pris la décision de quitter le comité après 31ans en deux étapes au comité, soit 1978-1985 et 2002-2024. Durant ces deux périodes il a occupé parfois 3 ou 4 fonctions en même temps. Il a été caissier pendant 19ans, responsable des tirs sportifs, à la base de la mise route de notre site Web, de la tenue de la cantine, secrétaire correspondance, adjoint aux Tir militaires et organisateur des Lotos.
- Le président le remercie chaleureusement Laurent CROSET pour son implication en faveur de la société et lui remet un cadeau de circonstance. Il est chaleureusement applaudit par l'Assemblée.
- Le président précise que les membres suivants se présentent pour une place au comité (par ordre d'ancienneté) : **A CORRIGER**

- Alexandre VANZO	Secrétaire – Tirs militaires – Infrastructures.
- Eric WICHOUD	Caissier.
- Jonathan LIAUDAT	Vice-président, « events »
- Olivier VANZO	Adjoint infrastructures
- Jean-Philippe BECK	Cantine
- David ZELLER	Tirs sportifs - Webmaster
- Jérôme CORNAMUSAZ	Tirs de société



Le Président demande à l'Assemblée de reconduire le mandat des membres du comité précités.

Résultat du vote :

Elus : Par acclamations.

- Le président remercie les membres pour la confiance accordée au comité.
 - Il est important de trouver des remplaçants, en effet certains membre du comité qui ont de nombreuses années de fonction vont peut-être vouloir passer à d'autres activité.
 - Actuellement, 8 membres au comité suffisent pour faire tourner la société. Par contre, à moins, cela devient critique. La société est en péril il faut être clair.
 - Essayer de faire passer le mot et venez aider le comité. La charge de travail n'est pas forcément énorme dans tous ces postes mais ils sont indispensables.
 - Le président indique qu'il s'est fixé une limite pour quitter sa fonction pas tout de suite mais dans quelques années...
-
- Le président annonce la composition du Conseil des tireur pour la saison 2025 soit :
 - Patrick BERDOZ
 - Eric WICHOUDE
 - David ZELLER
 - Jérôme CORNAMUSAZ

6. Nomination de la commission de vérification des comptes

- L'assemblée désigne la commission commission de vérification pour l'exercice 2025 soit :
 - Nicolas RAHME (rapporteur)
 - Georges WOLFRAM (Contrôleur)
 - Florian REINHARDT (remplaçant)

7. Proclamation des membres d'honneur/vétéran

- Le président prend la parole et précise que, cette année :
- La société de Tir Glion-Veytaux compte un nouveau membre d'Honneur en la personne de :
 - Laurent CROSET.
- La société de Tir Glion-Veytaux compte un nouveau membre vétéran en la personne de :
 - Bernard COCHARD.

L'assemblée acclame ces 2 nominations. Le président remet leurs diplômes aux intéressés



8. Communication du comité

Le président prend la parole et communique les informations suivantes :

- Les journées d'ouverture du stand 12 avril 2025 et de fermeture 25 octobre 2025.
- Tir du 100+ de l'aide des membres est la bienvenue (Me 3, Ve 5, Sa 6 septembre 2025)
- 2026 Tir fédéral aux grisons région de Coire, le prix de passe a augmenté notamment grâce à une taxe écologique. Le comité est en train de travailler sur la formule du déplacement sur 2 ou 3 jours. La participation financière ne pourra plus être aussi généreuse que lors du tir cantonal du Tessin.
- Des propositions alternatives à la sortie de sociétés lors du tir fédéral 2026 peuvent être communiqués au comité.
- 3 grand tirs seront organisés dans le Chablais en 2025 soit :
 - Tir Fédéral des Jeunes.
 - Tir du 200^e du Tir vaudois.
 - Tir cantonal de la FVJC.
- Tir du 200^e VD, inscription organisée par le comité, recherche de bénévoles.
- Le Championnat individuel vaudois peut être tiré également à Villeneuve, avec une finale à Lausanne.
- 21.06.2025 : Tir cantonal FR, Stand de Châtonnaye avec la centrale installée à la place de tir de la Montagne de Lussy (Romont). Les rangeurs réservés pour notre société sont présentés.
- Un petit groupe de tireurs feront un week-end de tir aux dates suivantes :
- 04.07.2025 : Tir TC FR – Châtonnaye.
- 05.07.2025 : Tir cant GS – Wallenstadt.
- 06.07.2025 : Tir cant TI – Chirronico.
- Pour les autres tirs externes (Tirs B) des fiches de pré-inscription sont mises à disposition notamment au stand.

9. Distribution de Challenges

- Laurent CROSET prend la parole et procède à la distribution des Challenges.
- Une liste des Challenges 2024 est annexée au PV.

10. Divers et propositions individuelles

Questions / remarques des membres :

- Ouverture du stand des îles d'Amont Saint-Tripon dès la semaine prochaine
- Ouverture du stand à Villeneuve en date du 03.04.2025. David ZELLER reprend la responsabilité de la munition à Villeneuve avec la mise en place d'un compte TWINT.
- Le Président d'Honneur relève la belle participation à cette assemblée et remercie le comité en vous souhaitant le meilleur pour l'année de tir 2025
- Aucune autre question n'est posée par l'assemblée.



Clôture

Le président clôture la séance à 21h40 et remercie les membres de leur attention et souhaite à tous une bonne saison de tir 2025.

Et que vive la Société de Tir Glion-Veytaux !

Le secrétaire :

Alexandre VANZO

Annexe(s)

- Résultats comptables 2024.
- Rapport des tirs militaires 2024.
- Rapport des tirs sportifs et Challenges 2024.